

Médina et Dominique Bannez commençaient leur carrière ; celle du dernier devait être très longue et très glorieuse. Les autres Collèges d'Espagne étaient également dirigés par de grands théologiens. Barthelemy Carranza, Diego de Astudillo, Pierre Sotomayor, Dominique Soto ; sous la poussée de ces éminents maîtres, l'Ordre regagnait son prestige intellectuel ; il semblait que Dieu se plût, à cette heure de lutte contre le Protestantisme, à donner à l'Ordre, pour qu'il continuât sa mission doctrinale, les plus grands docteurs — après ceux du XIII^e siècle, le Bienheureux Albert le Grand, Saint Thomas et Saint Raymond, Vincent de Beauvais—qu'il eût jamais eus. Et bien qu'aucun de ces grands hommes n'ait été Définitiveur du Chapitre de Salamanque, (1) il n'est cependant pas douteux qu'ils en aient inspiré les ordonnances relatives aux études, la précision de ces ordonnances indiquant, sinon la présence, du moins l'influence de maîtres habitués au commerce du Maître commun. “ Nous ordonnons, dit le “ Chapitre, que, non-seulement en théologie, mais en philoso-
 “ phie, la doctrine de Saint Thomas soit enseignée et défendue
 “ par les Lecteurs, comme nos Pères l'ont ordonné dans plu-
 “ sieurs Chapitres Généraux ; qu'en Logique et en Philoso-
 “ phie on lise le texte d'Aristote avec tout le commentaire de
 “ Saint Thomas ; qu'on laisse de côté les arguments spécieux
 “ et inutiles. En théologie, qu'on lise tout l'article de Saint
 “ Thomas, et que par Saint Thomas lui même, selon la
 “ méthode de Capréole et de Cajetan, l'on élucide les diffi-
 “ cultés.” (2) L'on peut croire que l'Ordre dut pour beaucoup
 à ces sages ordonnances qu'il serait facile de multiplier, (3)
 de se garder de l'erreur protestante.

Nous retrouvons des ordonnances non moins précises, dans les Chapitres du XVII^e siècle, et il en est qui s'adressent, non plus seulement aux professeurs, mais aux prédicateurs ; en voici une, extraite du chapitre de Paris, 1611 : (4)
 “ Nous ordonnons à tous les maîtres en théologie, aux
 “ bacheliers, aux lecteurs et aux prédicateurs, que, dans leurs

(1) Acta Cap. IV, p. 311.

(2) Acta Cap. IV, p. 316.

(3) Rome 1553, Acta IV, p. 343.

Rome 1558, Acta V, p. 8.

Avignon 1561, Acta V, p. 30.

Bologne 1564, Acta V, p. 59.

Barcelone 1574, Acta V, p. 160.

(4) Acta Cap. VI, p. 146.